

Journées d'accueil des professeurs d'anglais stagiaires

Rencontre tuteurs - inspectrices - formatrices académiques - référent INSPE



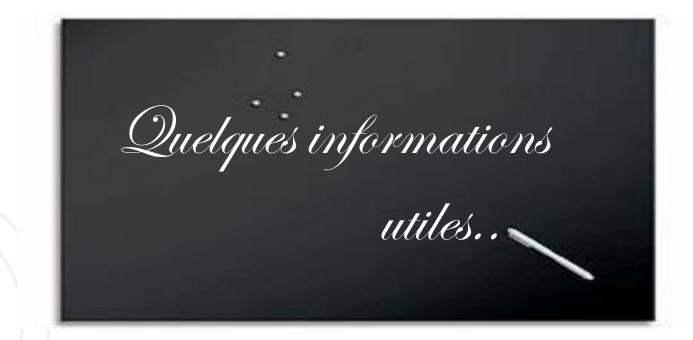




RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION







Intervention des IA-IPR:

Félicitations!

Et bienvenue dans l'académie de Poitiers!





Intervention des formateurs (FA + référent INSPE) :

Calendrier de la formation et aperçu des contenus





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION







Le référentiel de compétences

COMPETENCES ATTENDUES DE L'ENSEIGNANT (cf. référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation 2013)

	Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation		Compétences communes à tous les professeurs
1.	Faire partager les valeurs de la République	P1.	Maitriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
2.	Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système	P2.	Maitriser la langue française dans le cadre de son
	éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école		enseignement
3.	Connaître les élèves et le processus d'apprentissage	P3.	Construire, mettre en œuvre et animer des situations
4.	Prendre en compte la diversité des élèves		d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la
5.	Accompagner les élèves dans leur parcours de formation		diversité des élèves
6.	Agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques	P4.	Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe
7.	Maitriser la langue française à des fins de communication		favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
8.	Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigée par son métier	P5.	Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves
9.	Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son		
	métier		
10.	Coopérer au sein d'une équipe		
11.	Contribuer à l'action de la communauté éducative		
12.	Coopérer avec les parents d'élèves		
13.	Coopérer avec les partenaires de l'école		
14.	S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement		
	professionnel		





Le jury académique*

Réunion d'un jury académique

- présidé par le Recteur (ou son représentant)
- composé de 5 à 8 membres choisis par le recteur parmi :
 - Les membres des corps d'inspection
 - Les chefs d'établissement
 - Les enseignants-chercheurs (à l'exclusion de personnels affectés dans l'établissement d'enseignement supérieur chargé d'assurer la formation des stagiaires de l'académie)
 - Les professeurs des écoles
 - Les formateurs académiques
- * Cas majoritaire (jury différent pour les stagiaires en prolongation ou de retour de report de stage).

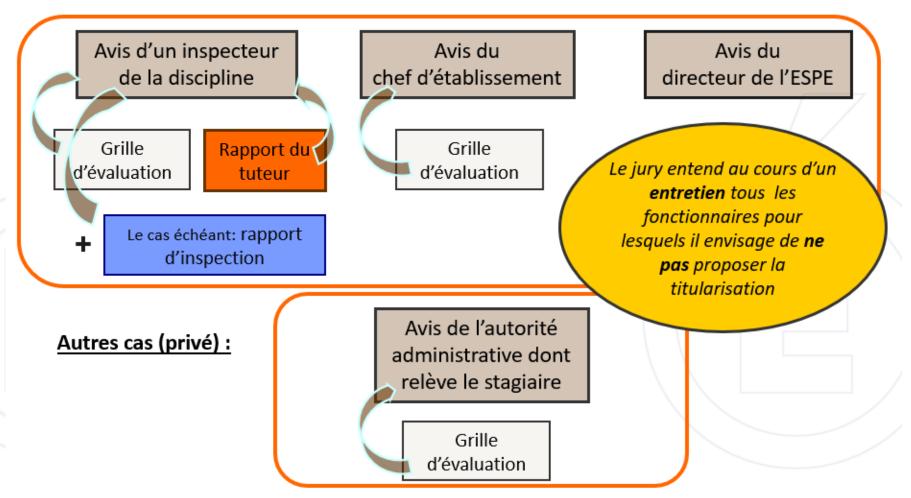
Les professeurs agrégés stagiaires dépendent de l'Inspection générale.





Le jury se prononce sur le fondement du **référentiel de compétences** (arrêté du 1^{er} juillet 2013) après avoir pris connaissance des **avis** suivants :

Stagiaires affectés en établissement public du second degré :





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'UNNOVATION



Décision du jury académique

Après délibération, le jury académique émet un avis **FAVORABLE** ou **DEFAVORABLE** à la titularisation.

AVIS FAVORABLE TITULARISATION prononcée par le recteur, éventuellement différée pour les lauréats des concours externes ne détenant pas le titre / diplôme requis AVIS DEFAVORABLE Avis défavorable au renouvellement de stage de stage

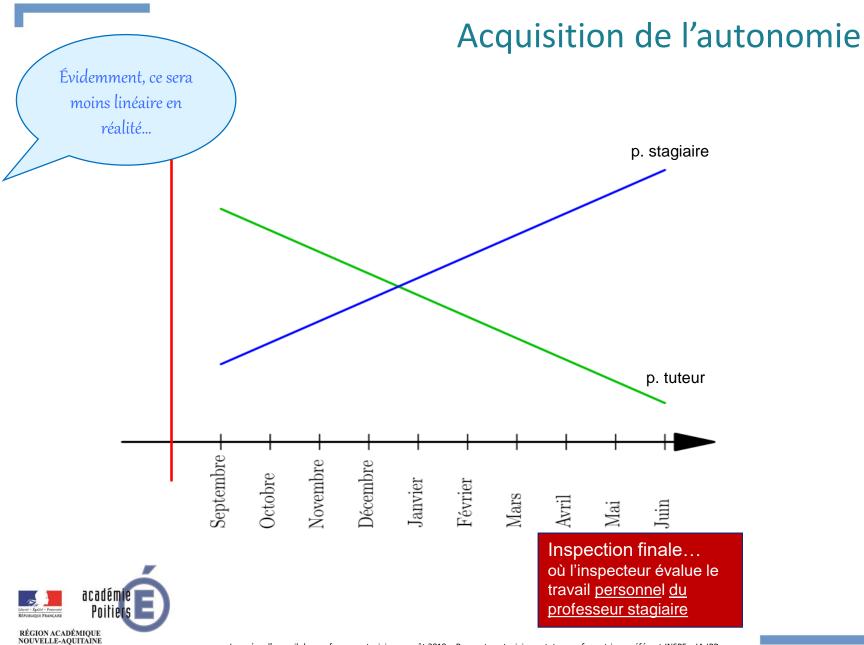
NB : pour des raisons d'organisation sur le plan national, l'affectation sur un poste pour l'année scolaire suivante intervient avant la tenue du jury. Elle est donc annoncée sous réserve de titularisation.

Aucune titularisation ne sera effective si le M2 n'a pas été validé par l'ESPE.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION







Les moyens à la disposition du tuteur et du stagiaire

- Observations mutuelles = obligatoires (le plus tôt possible)
 - Fréquence?
 - Objets d'observation?
 - Outils d'observation?
 - Modalités d'exploitation?
 - Traces?





- Objectifs?
 - Contenus?
 - Lieu?
- Échanges à distance (téléphone, courriel...)
 - Objectifs?
 - Contenus?
 - Planning?



Les outils mis à disposition

Adopte une attitude favorable à l'écoute et







Des outils de positionnement





BILAN D'ÉTAPE DU TUTEUR

Nº1 - Nº2 (Rayer les mentions inutiles)

STAGE DE MASTER 2 MEEF 2nd degré ou PARCOURS ADAPTE

Année universitaire 20 - 20

Nom - Prénom	du tuteur-terrain :
Nom - Prénom	de l'étudiant stagiaire :

Etablissement d'affectation :

Classe (s):

Niveaux des classes prises en main : Nombre d'heures en responsabilité :

Date : Signature:

Les bilans d'étape du tuteur serviront de point d'appui lors des échanges de retour d'expérience entre l'étudiant et le référent-ESPE. Ils permettront à l'étudiant d'étayer sa réflexion sur sa pratique professionnelle, d'alimenter son e-portfolio et seront pris en compte dans l'évaluation de son niveau professionnel.

Annexe : Référentiel de compétences

Compétences communes à tous les personnels d'éducation : C1, 2, 3... Compétences communes à tous les professeurs : P1, 2, 3...

COMPÉTENCES	NIVEAU EXIGIBLE EN FEN D'ANNEE DE STAGESTER	NON	APPRECIATIONS, COMMENTAÇÕES DES COMPÉTENCES OBSERVEES	
			POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
CCI, 2, 6 Compétence relatives à la prine me compte des démonsts réglementaires et incritorisonnels de son sentironnement professionnels de lies avec les responsabilisés attachées à us function	Veille à son attétude et à son langage (ponortualité, assoliusis, exigence de sécurité et de confidentialité, respect des membres de la consummanté édent mémbres de la consummanté édentialité, de chaque dirêt y valid à ce que l'expression de chaque dirêt y valid et de que l'expression de chaque dirêt expression le volume de la République et de l'Epoché (papilé, noutralisé, laborité, équité, foulément, public de toutre les discreminanties de la foulément, public de toutre les discreminanties de la foulément de la foulémen			

CC7, 10, 11, 12, 13 Compétances relationnélles, de communication et d'animation favorinnel la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement.	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges (utilization d'un langage clair et adapté) avec les menàries de la communanté éducative. Participe au travail d'équipe et aux différentes instances et conseils.	
CP), 2 Compétences liées à la maîtrine des contenus disciplinaires et à laur didactique	Comunit les concepts cles, les savours et savoir-daire de sa discipline eu de ses domaines d'esseignement pour les cycles dans bequels à enseigne. Met en outre les transpositions didactiques appropriées dans un langage clair et adapté aux canachés de comrehencion des bêvres.	
CC3, 4, 5 C73, 4, 5 Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en exvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves	Fine les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir (préparation en amont des néquences pédagogiques, inscrites dans une progression réfléchais et donne du sens aux apprentissages la diversibé des élèves et 'anurar de l'adéquation des propositions pédagogiques avec leur niveau. Lostaure un climat servin et de confiance au sein de la classe :	
	les élèves et le groupe classe sont encadrés, il fait preuve de vigilance à l'égard des comportements insdaptés.	
	Il sait approprier le niveau d'autorité attendu à la vituation.	
	 il encourage et valorise les élèves. Prené en charge le suivi du travail personnel des élèves. Met en place les cotals et supports d'évaluation pour chler les compétences à évaluet et rèsque et a pratique su pratique su	
CC9 Compétences relatives à l'unage et à la maitrise des technologies de l'information de la communication	A un usage professionnel des TTC (utilisation des outils numériques et des réseaux mus en place dans l'établissement). Est attentif à la musière dont les élèves mobilisent l'outil numérique.	
- CC14 Compétence: d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions de méter et de son environnement de travail	Prend en compte les conseils prodigués par les focusteurs tuteur inférent et à efficere d'amblicers aspratique. Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activible.	
APPRECIATION GENERALE		

Nom du tuteur : Date et signature :

... octobre 2019



Nom - Prénom du visiteur : Nom - Prénom de l'étudiant stagiaire :

Visite effectuée en classe de :

Discipline : Etablissement : Contexte :



RAPPORT DE VISITE

STAGE de MASTER 2 ou MEEF 2nd degré ou PARCOURS ADAPTE

Année universitaire 201

	Date et horaire de la visite : Nombre d'èleves présents :		
	Signature:		
÷		_	
	DESCRIPTION DES CONTENUS		
	Objectif de la séquence dans la quelle s'inscrit la séance observée :		
	Objectifs de la séauce :		
	Déroulement de la séance : -étapes -contenus proposés		
	ANALYSE		
	Que faitl'étudiant stagiaire ?		
	Nature deses interventions		

Les outils mis à disposition

Que font les élèves ?		
-Attitudes -Apprentissages		
Outik, supports utilisés		
	BILAN DE L	ENTRETIEN
Attitude réflexive de l'étudiant stagiaire (capacité à justifier les choix effectués, prendre du recul, proposer d'autres pistes), réceptivité aux conseils		
Eléments supplémentaires SYNTHESE DE L	A VISITE EN FONCTIO	N DUREFERENTIEL DE COMPETENCES
Points	6 sets	Axes de progrès et / ou pistes de travail
		Référent :
		janvier 2020
élèves	linaires et didactiques e dans le cadre de son enseigne e etanimer des situations d'ens de de fonctionnement du group	ment eignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des e favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves



NOM

Le rapport final du tuteur-accompagnateur

. ·	Fights models is removed in DEC (Postaget) / Inju 20
and the same of th	Fiche modèle à renvoyer à la DEC (Rectorat) / Juin 20

(Le professeur stagia ire pou rra pren dre connaissance du contenu de cette fiche)		
FONCTIONNAIRE STA GIAIRE		
	Prénom	
line / Specialite		
se ment		

PROFESSEUR TUTEUR - ACCOMPA GNA TEUR ²		
NOM	Présom	
Discipline / Spécialité		
Etablisse ment		

Parcours de professionnalisation du stagiaire

Dates des visites effectuées :

Premier trimestre

Points positifs constatés en termes d'attitudes, de connaissances et de capacités :

- > Ouels ont été les besoins d'accompagnement prioritaires?
- Actions mises en œuvre (par le tuteur-accompagnateur, par le stagiaire, par l'établissement...):
- Évolutions observées sur cette période :

Deuxième trimestre

Axes de travail sur cette période :

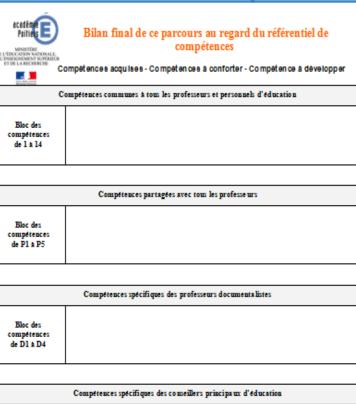
- Actions mises en œuvre (par le tuteur-accompagnateur, par le stagiaire, par l'établissement...):
- Évolutions observées sur cette période :

Troisième trimestre

Axes de travail sur cette période

- Actions mises en œuvre (par le tuteur-accompagnateur, par le stagiaire, par l'établissement...):
- Évolutions observées sur cette période :

Les outils mis à disposition



de C1 à C8	
Date:	Sign ature:

Bloc des

compétences

² Si accompagnement partagé, ajouter le nom du deuxième tuleur-accompagnateur

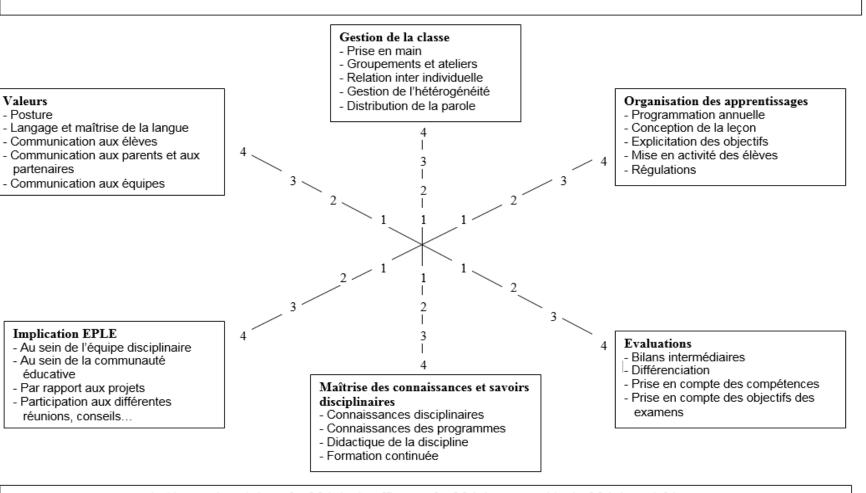


Valeurs

- Posture

Les outils mis à disposition

FICHE d'AUTO et de CO EVALUATION DE L'ACTIVITE DANS L'ETABLISSEMENT ET LA CLASSE



1- Absence de maitrise 2 - Maitrise insuffisante 3 - Maitrise convenable 4 - Maitrise satisfaisante

A l'issue d'une ou plusieurs séances, le stagiaire et le tuteur positionnent chacun de leur coté le stagiaire pour ensuite échanger notamment sur les items où il y a distorsion.



Les outils mis à disposition

Le e-portfolio:

Un dossier personnel que chaque stagiaire alimente au fil de sa formation (formation Master pour les P1, année de stage pour les P4, P5, P6) avec :

- des documents obligatoires
- des pièces jugées pertinentes (à sa discrétion)

Peuvent être intégrés notamment des documents communiqués par les tuteurs et les formateurs (qui peuvent porter des commentaires directement sur des pages proposées par les stagiaires).

Le e-portfolio sera mobilisé lors des temps d'évaluation finale (Master 2 ou Parcours adaptés).

La collection « stage » du portfolio devra être partagée avec le tuteur et le référent.





Les outils mis à disposition

Maintien d'une mesure permettant de solliciter une autorisation d'absence exceptionnelle en formation (hors maladie)

Conditions à respecter :

- -L'action motivant la demande doit être inscrite dans le cadre de la pratique professionnelle (projet de nature pédagogique, conseil de classe, sollicitation de l'inspection...);
- -L'action doit permettre une réelle plus-value pédagogique;
- -Des justificatifs doivent être produits.

Le stagiaire recueille **l'avis du chef d'établissement** (supérieur hiérarchique) et le communique, accompagné des justificatifs, à **l'inspection pédagogique** (IA-IPR) et au **directeur de l'ESPE**, qui émettent à leur tour un avis.

L'autorisation peut être accordée uniquement si <u>3 avis favorables</u> ont été émis.

NB:

Pas de demande pour des actions mises en place avant les congés de la Toussaint Pas d'autorisation possible sur un créneau retenu pour une contribution à l'évaluation Pas plus de 4 demandes dans l'année scolaire





<u>A propos d'évaluation :</u> finalités différentes



Tout au long de l'année de stage:

Visée **formative** (aide au positionnement, bilans ponctuels, repérage des atouts et faiblesses, élaboration concertée du plan de formation individuel...)

Mesure de l'acquisition des compétences du référentiel avec ciblage (sélection de compétences prioritaires à un moment donné), progressivité... Négociation possible du calendrier, des contextes d'observation etc.

À destination du stagiaire → Communication stagiaire – tuteur / stagiaire – tuteur – chef d'établissement / stagiaire – tuteur – référent INSPE ou PFA / stagiaire – tuteur – chef d'établissement – IA-IPR

Caractère informel

En fin d'année de stage:

Visée **informative** dans le cadre de la procédure de validation du stage et de la rédaction d'un rapport pour la titularisation

Mesure de l'acquisition des compétences du référentiel (exhaustivité) à la date de la remise du rapport et information sur l'évolution observée tout au long de l'année



A destination de l'institution → communication sur formulaire spécifique Caractère officiel: une pièce versée au dossier



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Merci pour volre allention.

Bonne rentrée à lous!





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION







IA-IPR:

<u>alison.charamon-hill@ac-poitiers.fr</u> <u>sylvie.luyer-tanet@ac-poitiers.fr</u>

(responsable du dossier formation)

Référent INSPE:

christian.fradin@ac-poitiers.fr

Formatrice académique :

anne.gobin@ac-poitiers.fr



POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

